

LE 29/06/2022

# *Comment fabriquer son abri à amphibiens ?*

---

| Par Bastien Renoir-Marais & Maxence Lecot |



L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES EAUX ET RIVIÈRES  
- TRUITE OMBRE SAUMON -



# PROTOCOLE DE CONSTRUCTION D'ABRI À AMPHIBIENS

Les amphibiens sont des espèces aquatiques qui logent dans les cours d'eaux, leurs habitats sont très menacés à cause de l'urbanisation. Pour aider, ces fabuleux animaux, nous devons nous mobiliser. Dans ce protocole, nous allons vous donner plein de conseils pour pouvoir les loger et ainsi les voir s'épanouir et vivre leur vie sereinement.

**i** PAS DE PANIQUE ! Si vous n'avez pas ces matériaux ou pas le temps de fabriquer l'abri entier, il vous suffit juste de mettre des tas de bois, de pierres, à côté de votre mare ou dans les coins de votre jardin de préférence au niveau des zones humides du jardin.



Pour créer cet abri il vous faut :

DU BOIS - DES ROCHES - DES POTS EN TERRE CUITE - DES TUILES - DU FOIN ET DES FEUILLES

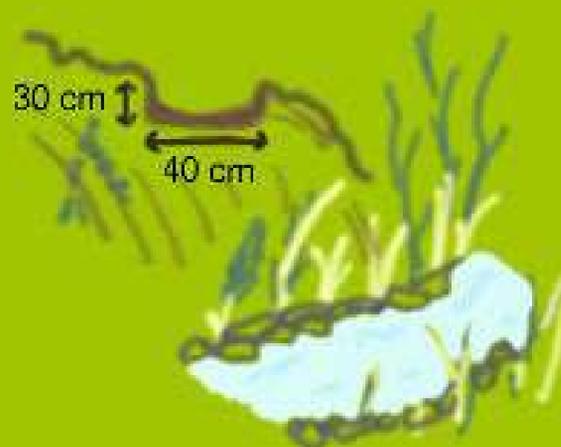
1



2

Mare : vous pouvez placer cet abri juste à côté de l'eau ou quelques mètres à côté

Cours d'eau : vous devez placer cet abri au dessus du niveau d'eau en hiver car sinon l'abri sera inondé.



Creuser un trou d'environ 30 cm de profondeur et 40 cm de longueur et largeur.

3



Placer une couche de foin et/ou de feuilles dans le fond de ce trou.

Placer les pots avec une petite ouverture pour que les amphibiens puissent s'y glisser.

Placer quelques pierres, toujours espacées pour qu'ils puissent se cacher derrière.

Placer des branches de bois mort puis recouvrir le tout avec des tuiles.

Merci !

A tous ceux qui aideront nos chers amis ! Ces derniers pourront même vous aider à lutter contre les limaces, voire des escargots, si votre potager est à proximité et sans pesticide !

| Nos abris à amphibiens |



# NOS COORDONNÉES

## L'ANPER-TOS

---

*Courriel : [anper.tos@gmail.com](mailto:anper.tos@gmail.com)*

*Adresse : 6 place de la mairie,  
50750, Sainte-Suzanne-sur-vire*

*Site web : <https://anper-tos.fr>*

*Instagram : @anper\_tos*

*Facebook : Anper Nationale*

N'hésitez pas à nous envoyer des photos et des vidéos  
de vos abris et de leurs éventuels habitants !  
Nous les repartagerons sur nos réseaux sociaux !

